NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

100 Nº 2 1978

Problèmes pastoraux de grandes villes africaines (suite)

Joseph MASSON (s.j.)

p. 182 - 206

https://www.nrt.be/es/articulos/problemes-pastoraux-de-grandes-villes-africaines-suite-1061

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Problèmes pastoraux de grandes villes africaines

(suite)

La femme — Les jeunes — Les sectes

VI. — LES FEMMES CHRÉTIENNES DANS LA VILLE

Nos observations porteront d'abord sur la situation générale des femmes en milieu urbain, puis sur la place et le rôle des femmes dans les communautés ecclésiales. Cette distinction méthodique ne fait pas perdre de vue l'interférence entre les deux considérations.

1. *Femmes dans la ville*

Un grand nombre de femmes qui résident actuellement dans les villes africaines sont des rurales arrivées plus ou moins récemment ; elles gardent beaucoup d'une vision traditionnelle de la femme, héritée du village et souvent encore acceptée comme allant de soi. Pour l'Afrique coutumière, le mari est bien, selon le mot de saint Paul, « la tête de la femme ». Il attend d'elle la soumission, au point de donner à des enquêteurs cette réponse : « Je ne me marie pas à l'église. Sinon ma femme, sachant que je ne pourrai plus la renvoyer, deviendra difficile, désobéissante et négligente ». Un changement se dessine cependant dans la mentalité masculine. Sur cent hommes d'Abidjan, une faible majorité tient encore la femme pour inférieure à l'homme ; en revanche, 32 % d'entre eux la considèrent comme une égale et 13 % vont jusqu'à lui reconnaître une supériorité. La minorisation de la femme demeure plus tenace chez les musulmans que chez les chrétiens.

La proportion de l'élément féminin dans la population urbaine a varié et varie encore selon qu'on distingue différents stades. Dans les débuts d'une ville, le nombre des femmes est nettement moindre ; d'où la fréquence de situations ou de rencontres instables, voire immorales. Plus tard la proportion tend à se normaliser et ce fait contribue beaucoup à stabiliser les unions, contractées sous forme de mariage régulier ou autrement (cf. *infra*, VII). D'autre part, à tout moment de la croissance d'une agglomération urbaine, l'état des choses se différencie selon la durée du

séjour des nouveaux venus et le niveau social de l'habitat. Les nouveaux arrivés arrêtés en des zones misérables se montrent beaucoup plus volages que les résidents établis depuis longtemps dans des quartiers réguliers. Il est donc difficile de proposer des vues générales. Ce qu'on peut dire, c'est que l'équilibre numérique des deux sexes, la stabilisation de l'habitat, la mise en place des occupations professionnelles, l'acquisition de ressources stables, contribuent à relever le niveau social et moral de la femme urbanisée et favorisent le respect de sa dignité.

C'est aussi en connexion avec ces divers facteurs que varieront les activités féminines. Le rôle traditionnel de la femme au village était assez clairement défini : elle s'occupait du ménage, des cultures, des enfants. Souvent d'ailleurs elle possédait ses propres champs, dont elle écoulait les excédents au marché, et par là elle s'assurait, avec une relative indépendance économique, une certaine autonomie personnelle. En ville, au contraire, les quelques volailles ou légumes qu'on peut avoir sur la parcelle de terrain entourant la maison ne fournissent qu'un faible appoint, résidu symbolique d'une époque et d'une fonction disparues. Unie ou non à un homme, c'est autrement que la femme urbaine se procurera des revenus [15]. A cet effet sont mis en œuvre tous les moyens que peut imaginer l'ingéniosité humaine. Au degré inférieur, les villes d'Afrique ne diffèrent pas de celles d'autres continents. Le plus vieux métier du monde s'y pratique assez largement à l'usage des étrangers et des autochtones, avec une préférence pour les premiers, d'ordinaire plus riches et plus considérés, ou pour les mieux nantis parmi les autres. Ces relations peuvent être fugitives ; assez fréquemment elles se transforment en liaisons ; celles-ci du reste ne sont pas très durables, notamment dans les quartiers et les groupes plus pauvres : cela va, dit-on, de quelques mois à une année, dans le cas de Mathare Valley (Nairobi). Dans des milieux où n'existe guère de contrôle sanitaire, les déplorables conséquences de ces activités ne sont pas seulement d'ordre moral et social, mais aussi d'ordre physique. Parmi des personnes dépourvues de tout moyen régulier de subsistance, la responsabilité de ce genre d'excès tout comme celle d'autres pratiques irrégulières — vol, recel, trafic d'objets volés, de drogues (chanvre) ou de boissons — est imputable à la situation générale autant qu'aux individus en cause.

15. Dans *Aspects sociaux de l'industrialisation* ..., p. 397, P. CLÉMENT énumère : tenue et travaux du ménage, petit commerce au marché ou sur la parcelle (vente de poisson fumé, d'arachides, etc.), fabrication de l'huile de palme, transformation du riz, préparation des chikwangues, vente clandestine de bière, etc. Plusieurs de ces activités semblent actuellement en régression, mais sont remplacées par d'autres.

Pour en revenir aux occupations licites, on notera que la femme africaine semble plus que l'homme douée pour le petit commerce de marché ou de boutique. Ainsi, par de modestes opérations d'achat en gros et de revente au détail, et même en respectant les limites quelque peu élastiques de l'« honnêteté » commerciale, pas mal de femmes arrivent à s'assurer un revenu parfois non négligeable ; quelques-unes parviennent à une richesse notoire, qui leur vaut la considération de l'entourage. De tels profits leur sont appropriés : transposition à l'existence urbaine de l'indépendance économique des femmes en milieu coutumier. Le mari ne connaît pas toujours le montant de ces gains, pas plus du reste qu'il ne révèle régulièrement à sa femme à quoi se chiffre son salaire.

Au-delà des obligations familiales et des entreprises lucratives plus ou moins profitables, certaines femmes ont assumé de véritables « professions » — chose qui ne serait guère possible dans la plupart des villages et se trouve maintenant admise en ville. A Abidjan 71 % des musulmans et 88 % des autres habitants déclarent l'accepter. Ces métiers s'exercent par exemple dans des usines textiles, des hôpitaux, des bureaux ; ils se situent au niveau des tâches manuelles ou d'emplois spécialisés comme ceux d'infirmière ou d'employée. On rencontre des femmes qui suivent un curriculum universitaire et, dans certains pays, quelques-unes jouent un rôle politique, même comme ministres. A Kinshasa, il y a une dizaine d'années, 95 % des femmes étaient classées comme sans profession. Cette proportion a nettement diminué, surtout si l'on prend en considération les petits métiers d'appoint.

La promotion des femmes et donc la demande d'emploi de leur part diffèrent d'un milieu à un autre, non sans rapport avec l'appartenance religieuse ; sur le plan de l'éducation, les chrétiennes sont généralement plus avancées que les musulmanes ou les animistes (à moins que, comme il arrive parfois, celles-ci n'aient pris de l'avance sur leur entourage). Cette différence tient, entre autres choses, au nombre et à la qualité des établissements chrétiens d'éducation. Ceux-ci rendent aux villes et aux nations un service qu'il n'est pas permis de sous-estimer et qui justifie les efforts qu'on y déploie. Avec cela on se demande si le nombre de femmes qualifiées qu'une scolarisation accrue jette chaque année sur le marché du travail n'excède pas le nombre encore restreint d'emplois que la société peut leur offrir, même dans le cadre urbain. Quoi qu'il en soit, la promotion de la femme, dans le domaine professionnel et dans les autres, dépend du degré de stabilité et d'occupation précise qu'elle peut atteindre. A cet égard les conditions sont loin d'être parfaites. Il est sûr, néanmoins, que depuis dix ans, avec la stabilisation progressive des familles établies en ville et

dans la mesure où se retrouve l'équilibre numérique entre hommes et femmes, la position de la citadine a elle aussi gagné en sécurité, dignité et possibilités. L'Eglise doit encore pour sa part contribuer à ce progrès en élargissant la confiance qu'elle accorde aux femmes et l'éventail des fonctions qu'elle leur attribue.

2. *La chrétienne en ville*

Comme tout membre de l'Eglise, la femme chrétienne est responsable, selon sa nature et sa situation, du développement de sa communauté. Cette responsabilité s'exerce au premier chef dans la famille, et elle y est lourde. En effet la famille chrétienne urbaine, même si elle compte peut-être moins de naissances que le foyer rural, bénéficie pour ses enfants d'une meilleure assistance sanitaire, tout au moins dans les quartiers organisés et les familles plus stables. La mortalité infantile s'en trouve considérablement réduite. En 1967 un recensement de Kinshasa accuse une moyenne de 4,8 enfants par « ménage », ce terme couvrant toutes les unités élémentaires de vie, y compris les célibataires, les couples unis provisoirement et les conjoints sans enfants. Mais si l'on ne prend en compte que les foyers réellement féconds, le chiffre monte à 6,6 ! Encore s'agit-il de moyennes. Il semble qu'en fait le nombre d'enfants soit plus élevé dans les classes plus pauvres : un travailleur social de Nairobi, parlant du bidonville de Mathare Valley, affirme qu'on y compte par famille 8, 10 ou 11 enfants, lesquels sont d'ailleurs souvent à la charge des femmes, dont certaines sont abandonnées ou filles-mères.

Par ailleurs, depuis 1967, la natalité doit avoir reculé en plus d'une ville : un rapport de 1975 sur Daressalaam fournit la moyenne de 3,3 enfants par famille, tout en signalant lui aussi des taux plus élevés dans les quartiers modestes.

Pour ces enfants, que peut faire une mère chrétienne ? La réponse concrète dépendra évidemment de la personnalité et de la formation de la femme ; d'où l'importance des œuvres qui s'attachent à la préparation de la ménagère, de l'épouse, de la mère. Toutefois, même bien formée, la mère de famille sera souvent handicapée par la nécessité d'assumer des activités extérieures pour contribuer au budget familial. Même bien intentionnée et vigilante, elle verra parfois ses efforts contrariés par l'exiguïté de l'habitat, qui force les enfants à vivre beaucoup dans la rue, soumis à des influences douteuses.

Aux tâches d'éducation propres à toutes les mamans, la femme chrétienne devra joindre une fonction de catéchiste : la vieille affir-

mation reste vraie, qui voit en la mère la première éducatrice religieuse. Vu les nécessités des paroisses et l'incapacité de certains parents, ce devoir amène à faire des femmes les plus généreuses et les plus capables les catéchistes régulières de groupes d'enfants d'âges divers ou même, par extension, d'adultes. On a déjà noté qu'en certains pays le cours de religion a été banni de l'école ; en ce cas, lorsqu'elles se chargent de l'instruction catéchistique, les femmes chrétiennes apportent à leur communauté une aide absolument indispensable. Mais il faut qu'on les prépare et qu'on les encourage.

Les femmes se retrouvent souvent dans les multiples services paroissiaux ; elles y sont même assez nettement plus nombreuses que les hommes. Il s'agit parfois simplement d'activités récréatives ou culturelles ; c'est ainsi que les groupes de danses folkloriques à Kinshasa ou à Nairobi comprennent leur contingent féminin. De façon plus sérieuse, la présence féminine dans les chorales liturgiques est notable, comme on le constate dans toutes les villes ; en certains cas une femme dirige les chœurs. Encore dans le domaine de la musique, mais de façon plus épisodique, ce sont les femmes qui, aux moments d'exultation de la liturgie zaïroise, poussent le long cri de joie en se battant les lèvres de la paume de la main. Des femmes encore aident à placer les gens dans l'église, surveillent les enfants pendant l'office, apportent les dons à l'offertoire. Telle paroisse, confiée à un laïc, a eu cette trouvaille pleine de psychologie : faire déposer dans trois troncs différents les offrandes en numéraire des hommes, des femmes, des jeunes... et, pour Noël, ce sont les femmes qui ont apporté la contribution la plus forte !

D'une manière moins publique, dans la paroisse urbaine, en Afrique comme ailleurs, les femmes se font visiteuses des malades, des vieillards, des pauvres ou prennent part aux veillées mortuaires. Leur action peut dépasser le cercle des bons chrétiens. La Légion de Marie, où les femmes sont souvent majorité, consacre une préoccupation et une ardeur spéciales à rendre témoignage devant les chrétiens peu fidèles et les non-chrétiens.

Tout cela dit, il serait injuste de ne pas rappeler que parmi les femmes chrétiennes, il en est qui se sont totalement vouées à Dieu dans la virginité et se dépensent corps et âme dans l'apostolat urbain. Leur condition de célibataires est contraire à la tradition africaine, pour laquelle la femme n'accomplit sa personnalité et son rôle qu'en devenant une mère féconde qui assure la perpétuation de la lignée familiale et clanique. Toutefois le temps, en s'écoulant, a mis en relief deux faits indiscutables : la sincérité de leur engage-

ment — jadis elle suscitait l'incrédulité, tout au moins dans la population non chrétienne — et la valeur de leur don à cette « famille » plus large à laquelle elles se dévouent dans les hôpitaux, les écoles, les centres sociaux, dans la visite des nécessiteux, la catéchèse des enfants et des adultes, des fonctions quasi diaconales dans la liturgie.

Le visiteur des paroisses urbaines garde cependant l'impression que les religieuses africaines n'y sont encore ni aussi nombreuses ni aussi pleinement employées qu'on pourrait le souhaiter. L'insuffisance numérique provient sans doute en partie des préjugés qui subsistent encore contre la virginité. L'autre insuffisance, d'ordre tactique, résulte peut-être de la position plus effacée de la femme dans toute la tradition et, en quelques endroits, de la mentalité « masculine » des pasteurs. En fait, dans les villes et partout, la promotion souhaitée dépendra d'un triple effort : une valorisation globale de la femme dans le contexte d'ensemble de l'opinion et de la société ; un meilleur usage des moyens efficaces dont on dispose en ville pour développer les capacités féminines ; un soin particulier de procurer aux Sœurs africaines une information plus vaste et des qualifications spécialisées plus valables. Il faut donc que les Sœurs, celles qui sont originaires du pays comme les autres, bénéficient largement de la formation générale et pastorale offerte par les divers instituts et sessions. Par ailleurs certains règlements de discipline religieuse, élaborés jadis de façon trop rigide, sont à revoir de manière à favoriser l'apostolat non moins que le progrès spirituel personnel.

Il faut enfin que les religieuses elles-mêmes veuillent sérieusement assumer des missions nouvelles. Non pas certes dans un esprit de revendication, lequel d'ailleurs n'apparaît guère parmi elles, du moins sous une forme explicite, ni en versant dans des rivalités individuelles ou corporatives. Mais en vertu du désir légitime et sain de rendre dans l'action apostolique les meilleurs services possibles. Ces tâches sont plus nombreuses que d'aucuns ne le saisissent et que les plans pastoraux traditionnels ne le prévoient.

La transformation générale de la place et des rôles de la femme, très perceptible en d'autres continents, doit se réaliser également en Afrique, dans le laïcat comme parmi les consacrés. En est-on assez convaincu et s'y attache-t-on suffisamment ?

VII. — PROBLÈMES MATRIMONIAUX EN VILLE

En Afrique comme ailleurs, en milieu urbain comme dans les campagnes, ces problèmes gravitent toujours autour des deux mêmes

points essentiels : unité et indissolubilité du mariage lui-même ; exclusion des rapports prématrimoniaux ou extraconjugaux. Mais dans les villes africaines, ils prennent une ampleur considérable à cause du volume et de la densité des concentrations humaines. Des solutions de tout genre y sont adoptées, avec une liberté que favorise la disparition des contrôles exercés par l'opinion, tels qu'ils jouent au village. Après un rappel des faits qui sont à l'origine des difficultés et un constat des situations qui en résultent, nous essaierons de montrer les perplexités et les efforts de l'Eglise urbaine.

1. *Les conditionnements*

Une des données les plus concrètes, c'est la disparité numérique, plus ou moins notable, entre les hommes et les femmes. Voici une vingtaine d'années cette disproportion était énorme. Encore en 1962, dans un groupe déterminé d'Abidjan, pour les personnes en âge de se marier, on relevait les disparités suivantes : 15-20 ans : 22 hommes pour 41 femmes ; 20-25 ans : 78 hommes pour 60 femmes ; 25-30 ans : 140 hommes pour 62 femmes ; 30-35 : 100 hommes pour 20 femmes. De fortes différences existaient aussi ailleurs. A Kinshasa, en 1967, la situation était moins anormale : 54,7 % d'hommes pour 45,3 % de femmes. A Daressalaam on relevait encore en 1975 un peu plus d'hommes que de femmes. La disparité accusée par ces statistiques rendait évidemment les rapports entre sexes difficiles, précaires et souvent immoraux.

Un autre conditionnement qui jouait assez fréquemment tenait à une tradition coutumière. Celle-ci voulait, et elle veut souvent encore, que les futurs conjoints s'assurent à l'avance de la fécondité de leurs rapports et de la compatibilité de leurs caractères. Elle exigeait aussi, et elle exige encore en bien des cas, une lourde dot que le jeune homme mettait parfois des années à payer et dont le versement devait consacrer le mariage, l'union réelle survenant d'ailleurs plus tôt. Cette cohabitation matrimoniale, autorisée par la coutume, prématrimoniale et illicite selon la doctrine morale chrétienne, place des jeunes chrétiens dans une situation fausse.

Un troisième conditionnement, fondé à la fois sur la coutume et sur la « stratégie » masculine, consiste dans la faculté pour le mari de renvoyer une épouse sous certaines conditions. Une enquête a été instituée pour connaître les raisons qui détournent pas mal de chrétiens de célébrer le mariage religieux. Les réponses sont significatives. Pour 62,9 % : le mariage religieux m'empêcherait de renvoyer éventuellement une femme stérile ou « impossible » ; pour 17,4 % : le mariage chrétien m'interdirait de prendre une seconde épouse ; pour 6 % : les festivités qui accompagnent le mariage coûtent trop cher.

Un quatrième conditionnement, qui vient d'être signalé, c'est la tradition polygamique, particulièrement en certaines régions. Certes la tendance des nouveaux états africains ne la favorise pas, mais il leur est difficile de la contredire. En Côte d'Ivoire, la polygamie est théoriquement illégale, pratiquement tolérée, et elle ne semble pas être en recul. En Tanzanie, le mariage peut revêtir trois formes différentes : coutumier, officiel laïc devant l'état, officiel religieux devant le ministre du culte. Seul le mariage chrétien exclut la polygamie. Ajoutons qu'au-delà des reconnaissances ou des tolérances légales, et selon la vieille mentalité de plusieurs pays d'Afrique, la supériorité économique, sociale ou politique d'un homme implique pour lui le privilège et parfois une quasi-obligation de s'adjoindre une ou plusieurs épouses de surcroît. A l'heure qu'il est cette conception n'a pas cessé de se traduire dans la pratique [16].

De tels facteurs, qui pèsent lourd, ne vont évidemment pas dans le sens de l'idéal chrétien.

2. *Conséquences de fait*

Le déséquilibre numérique entre personnes des deux sexes dans les villes et la tendance polygamique multiplient forcément le nombre des hommes célibataires. Reprenons des statistiques de Kinshasa, qui remontent à une dizaine d'années mais restent indicatives d'une situation. Elles recensent les habitants âgés de plus de 15 ans. Elles signalent 21,7 % de célibataires parmi les hommes (lesquels constituent 54,7 % de cette population) et seulement 9,6 % de célibataires parmi les femmes (45,3 % de cette population). (Les veufs ne sont que 0,41 %, les veuves 2 % ; les divorcés 1,3 %, les divorcées 2,3 %.) On ne se méprendra du reste pas sur ce que couvre la catégorie « célibataires » envisagée par ce recensement.

Une autre conséquence de la situation se manifeste dans ce que les enquêteurs du Zaïre appellent « ménages ». Ce terme ne fait que

16. Le « concubinage » s'explique donc par plusieurs facteurs. Pour Kinshasa (il y a une vingtaine d'années), voir dans *Aspects sociaux...*, p. 131 (contribution de S. COMHAIRE). En réalité les « concubines » étaient souvent des femmes épousées selon un régime polygamique, mais non déclarées comme telles — un impôt spécial frappant les polygames. Certaines femmes préféraient s'unir à un mari polygame, qui les surveillait moins et leur laissait plus de liberté ; le clan de la femme acceptait aisément la situation : en cas de décès de la femme, ses enfants, richesse humaine, restaient dans son clan. Enfin, du côté des jeunes aspirant au mariage, il était parfois difficile d'établir plus qu'une liaison ; le nombre restreint des filles à marier provoquait une hausse du montant de la dot ; la conclusion du mariage s'en trouvait retardée. — Sur les mariages « à l'essai », dans *Aspects sociaux...*, p. 445-447, un cas très parlant de Stanleyville. — Sur toute la question du mariage africain, voir A. SHORTER, *Culture africane e cristianesimo*, Bologne, E.M.I., 1975, ch. 6, surtout p. 211-250 ; Dossiers *Pro Mundi Vita*, juin 1976.

désigner une cohabitation de fait, indépendamment de son caractère régulier ou irrégulier. Ces « conjoints » forment 149.770 ménages, dont 19.160 sans enfants, et 130.610 d'une fécondité moyenne de 6,6 enfants. Autrement dit : 62,7 % des personnes au-dessus de 15 ans sont ainsi « en ménage » ; ici la proportion est naturellement presque égale entre hommes (31,3 %) et femmes (31,4 %).

Il existe cependant, en proportion différente suivant les régions, un certain nombre de ménages polygames. Au sujet de la polygamie, on est frappé de l'écart constaté entre les opinions émises et les faits. Une enquête menée à Abidjan sur le sujet donnait les résultats suivants : c'est une majorité de personnes qui condamnent la polygamie : chez les femmes de polygames, à partir de leur expérience vécue, 80 % ; dans l'ensemble des adultes, les deux tiers ; et 40 % des maris polygames eux-mêmes, fatigués des querelles et des jalousies que provoque la multiplicité des épouses. La polygamie restait donc approuvée par 60 % des hommes polygames, comme assurant mieux la régularité des travaux domestiques et la fécondité du foyer, et par 20 % des femmes de polygames (peut-être des musulmanes). Notons que l'argument tiré de la fécondité plus grande des foyers polygames n'est qu'un trompe-l'œil. Les statistiques démontrent qu'un nombre donné de couples monogames ont au total plus d'enfants qu'un polygame ayant le même nombre de femmes.

Dans le cas d'un homme uni à une seule femme, on n'en est pas encore à un mariage chrétien. Il peut s'agir en fait d'une liaison de durée limitée — et parfois très limitée — ou encore d'une union voulue comme permanente, mais contractée avant la conclusion officielle du mariage sous la forme civile ou la forme religieuse (le cas des jeunes « prémariés » mentionné plus haut). Tout cela étant, on se demandera en quelle proportion, dans les villes africaines, les chrétiens « unis » sont chrétiennement mariés. A cette douloureuse interrogation il est difficile de répondre ; on conçoit que les pasteurs n'aient pas toujours une vue complète de la situation et n'en parlent que discrètement.

Tout observateur attentif relève pourtant des lacunes inquiétantes en ce domaine. Les statistiques de Kinshasa, dont la situation n'est pas exceptionnelle, signalent pour l'année 1974 1.012 mariages, dont 943 entre chrétiens. Divers recoupements permettent de conjecturer que ce chiffre ne dépasse guère la moitié des « ménages » formés cette année-là par des baptisés. Sans doute est-il probable qu'un certain nombre des couples en question ont célébré leur mariage dans leur village d'origine, surtout si, récemment arrivés dans la capitale, ils n'ont guère de liens avec la paroisse urbaine, et que leur village soit assez proche. Cependant les propos recueillis sur

place inclinent à conclure qu'un nombre assez élevé de « conjoints » chrétiens ne sont pas mariés religieusement. Une enquête menée dans un quartier populaire d'Abidjan révèle par exemple que 15 % des chrétiens sont polygames de fait et que parmi ceux-ci 78 % (soit 11 % du total des « conjoints ») ne sont pas mariés. Il faudrait ajouter à ce total le chiffre des monogames non mariés.

Certes l'action de pas mal de gouvernements, l'élévation du niveau de vie en certaines classes sociales, un recul de la coutume pourraient amener une amélioration, dans le cadre des évolutions générales. Mais certains de ces facteurs jouent dans les deux sens : un Africain enrichi aura parfois la tentation de prendre une seconde femme pour faire montre de sa réussite. En fait, si la polygamie est officiellement en régression comme pratique licite, en certains endroits elle reste stationnaire comme institution de fait ou elle est remplacée par une polygamie de passion plus ou moins occulte. Et par ailleurs la cohabitation prématrimoniale demeure assez fréquente. En tout cas l'Eglise ne peut se contenter d'attendre passivement que les choses aillent mieux.

3. *Les tâches de l'Eglise en ce domaine*

Sans doute une première exigence est-elle de *comprendre,* pour ne pas juger sommairement ni écraser brutalement des personnes qui, en pas mal de cas, sont victimes du milieu et des circonstances. Comprendre ce jeune homme, sincèrement attaché à une jeune fille, mais dont la parenté veut voir démontrer à l'avance la capacité d'assurer l'avenir de la lignée. Comprendre cet autre garçon qui peine depuis des années, épargnant sur un salaire modique, parfois misérable, les sommes nécessaires au paiement d'une dot. Comprendre ces isolés, affectivement affamés, qui se rejoignent alors qu'ils n'ont encore établi aucun contact avec une paroisse ni assuré les conditions matérielles de leur union et de son avenir. Et pour autant ne pas approuver, certes, mais ne point condamner de façon abstraite. Tout au moins peser la conduite à tenir.

Celle-ci demande en effet mûre réflexion. Une pure mansuétude qui, ne fût-ce qu'implicitement, traiterait la situation comme régulière, par exemple en admettant aux sacrements les intéressés comme les autres chrétiens, ne serait pas saine et aurait des effets négatifs sur le niveau moral de la communauté. Mais on peut, tout en « haïssant l'erreur », « aimer la personne ». Ce que cela signifiera au concret, c'est à chaque pasteur, sur place, dans le cadre des lois chrétiennes et au vu des éléments de chaque cas, de le décider en toute charité, après avoir médité sans doute la parole du Seigneur sur le roseau froissé et la mèche qui fume encore. Nous

ne pouvons que rapporter certaines manières de faire qui apparaissent comme chrétiennes et bénéfiques.

L'action la plus profonde consiste à former dans la communauté une opinion équilibrée. Il convient, semble-t-il, que la question soit étudiée par les groupes paroissiaux de réflexion et de responsabilité. Leur discernement se fondera sur des considérations d'ordre naturel, comme la supériorité du mariage unique et indissoluble pour le bien de la société, ainsi que sur des vues de foi : le fondement dogmatique de l'unité et de l'indissolubilité du mariage chrétien ; et il s'accompagnera d'un effort de prière. Pour inculquer à la communauté cette position équilibrée, si délicate à rejoindre, rien ne vaudra, de la part des chrétiens convaincus et faisant fond sur la grâce, le rayonnement d'une vie conjugale exemplaire, avec la sérénité qu'elle assure à la famille entière, malgré les inévitables secousses de la vie et les tentations ambiantes. Une action pastorale appropriée favorisera chez de tels ménages une reprise continuelle de leurs justes idées et de leurs bonnes résolutions. D'où la nécessité de promouvoir des « groupes de foyers » [17].

A l'égard des chrétiens faibles, en situation irrégulière, on évitera les réactions scandalisées, « vertueuses » et bruyantes. Avec la compréhension, le sentiment le plus chrétien consistera en une commisération pleine d'humilité personnelle. Mais ce n'est pas assez. La communauté, pasteur en tête, aidera les irréguliers non seulement à conserver leur foi malgré leurs faiblesses, mais à pratiquer avec discrétion tout à ce quoi ils demeurent admis dans la vie communautaire : le temps des excommunications est passé. En maintenant ainsi les sentiments de fraternité et les contacts amicaux, en rendant aux frères défaillants tous les services possibles, on jettera les bases d'une mise en ordre. En contribuant à améliorer leurs conditions d'habitat, d'activité et de relations, on favorisera la normalisation de leur situation matrimoniale. Pareille assistance, qui comportera éventuellement une aide économique, conférera plus de crédibilité aux paroles de lumière et d'encouragement que les meilleurs chrétiens peuvent à l'occasion dire à leurs frères en difficulté.

Leur influence n'obtiendra cependant pas beaucoup de fruit sans une action pastorale d'ensemble, sans une préoccupation effective des responsables religieux, et civils aussi. Une vaste et longue campagne est nécessaire pour mener à bien les réformes économiques, sociales et légales qui faciliteront la création de ménages moralement et chrétiennement irréprochables. Malheureusement ce

17. Il y a une vingtaine d'années, P. CLÉMENT, dans *Aspects sociaux...*, p. 463-466, traçait un portrait suggestif de l'époux et de l'épouse selon l'idéal africain.

n'est pas l'Occident d'aujourd'hui, champion du divorce et de l'avortement, qui pourra en fournir les modèles ; et les Etats africains ne pourront ou ne voudront pas toujours agir efficacement en ce sens.

VIII. — JEUNESSE, ESPOIR ET SOUCI DES COMMUNAUTÉS

Un des faits qui frappent le plus le visiteur des villes africaines, c'est la jeunesse de la population, le nombre des enfants [18]. Les statistiques particulières de cités déterminées ne sont pas disponibles, mais on sait par des renseignements officiels qu'au Kenya les habitants de moins de 20 ans constituaient en 1969 58 % de la population, et en Tanzanie, en 1967, 54 % ; en 1975, les moins de 14 ans auraient représenté un tiers des habitants de Dar-es-salaam [19]. C'est dire l'importance de ces générations pour l'avenir des agglomérations africaines et de leurs communautés chrétiennes.

Jusqu'il y a une quinzaine d'années, la masse des jeunes présentait une prédominance numérique du sexe masculin. Ainsi à Abidjan, en 1962, dans la classe d'âge de 10 à 15 ans, on comptait deux fois plus de garçons que de filles ; mais dès lors le rapport tendait à se rééquilibrer, sans qu'il soit encore arrivé à l'égalité. Logiquement les œuvres et groupements de jeunesse chrétienne devraient présenter la même disparité ; on n'en est pas là, bien que les garçons y soient nombreux. Il ne semble pas que la pyramide des âges doive voir sa base se rétrécir, quoique parfois l'élévation du niveau de vie, parfois au contraire les difficultés économiques, soient de nature à freiner quelque peu la fécondité. On a donc raison de

18. Quelques exemples : en 1970, le *taux brut de natalité* était (pour mille) de 48,1 au Burundi, de 46 en Côte d'Ivoire, de 47,8 au Kenya, de 47,2 en Tanzanie, de 44,4 au Zaïre. En 1965 on évaluait à 32 le taux moyen de régions de ce genre.

Quant à la *mortalité infantile*, on relève en 1965, au Burundi, le taux de 150 pour mille ; en 1970, au Kenya 65,9, au Rwanda 132,9 et à Zanzibar 140 ; en 1972, à Lagos 54,5. Les taux sont extrêmement variables, mais assez hauts ; toutefois le résultat de survie est élevé.

Espérance de vie. Considérée à la naissance, elle était chiffrée en 1965 par 35 ans au Burundi et par 41 au Rwanda ; en 1967 par 40 en Tanzanie ; au Zaïre en 1952 par 42,4 pour les garçons, 45,1 pour les filles ; en Côte d'Ivoire en 1958 par 39 ; au Kenya en 1969 par 46,9 pour les garçons et 51,2 pour les filles. Si on la mesure pour les sujets âgés de dix ans, elle va de 38 ans en Côte d'Ivoire (1958) à 51 ans pour les garçons et 54,1 pour les filles au Kenya (1969) ; au même âge, elle est en Suède de 68 ans pour les garçons et 73 pour les filles.

19. *Proportion de jeunes (moins de 25 ans) dans les villes* (d'après l'Annuaire démographique des Nations Unies, 1974) : au Burundi en 1965 ils sont 61 % de la population urbaine ; en Tanzanie en 1967, 57,1 % ; au Kenya en 1969, 60 % ; au Rwanda en 1970, 63 %. La classe d'âge la plus nombreuse est celle des enfants de moins de 5 ans, la moins nombreuse va de 10 à 14 ans, celle de 15 à 19 ans et celle de 20 à 24 ans le sont davantage.

se préoccuper particulièrement de la formation des jeunes. Mais sont-ils encadrés ?

1. *La situation des jeunes*

Le taux de scolarisation réelle est difficile à déterminer. C'est que les effectifs de certaines écoles rudimentaires ou privées ne sont pas clairement recensés, que la distinction entre un atelier et une école technique n'est pas toujours nette et qu'enfin un certain nombre d'élèves sont irréguliers [20]. Nous ne disposons que d'indications fragmentaires. A Daressalaam une enquête récente signale parmi des baptistes un pourcentage de 40 non scolarisés ; 20 % ont fait trois ans d'école, 25 % sept ans, 10 % huit ans ou davantage. A Kinshasa, en 1967, la proportion de scolarisés sur 1000 membres d'une classe d'âge déterminée s'établissait ainsi : 6-15 ans, 821 ; 16-17 ans, 651 ; 18-19 ans, 419 ; 20-24 ans, 12. Quant à la proportion entre garçons et filles, on relève à Kinshasa au niveau primaire (six années) 52,4 % de garçons, au secondaire (six années) 74,3 % de garçons.

A partir de ces quelques exemples et de renseignements recueillis çà et là, il appert qu'une forte proportion d'enfants, et surtout de filles, reste encore sans scolarité. Autant de jeunes qui aborderont la lutte pour l'existence sans le minimum d'instruction et d'éducation que garantit à notre époque l'école la plus élémentaire. L'Eglise comme l'Etat sont intéressés à multiplier les institutions scolaires qui, à longueur d'années, offrent l'occasion de regrouper les jeunes et de les préparer à la vie par l'enseignement dans le domaine profane comme par la formation dans le domaine religieux.

Il ne faut pas trop compter sur l'action éducative de beaucoup de parents. Une partie d'entre eux sont trop pris par les exigences du travail, au dehors comme chez eux, pour consacrer à leurs enfants assez d'attention et de soin. Par ailleurs, si dans la plupart des cas la bonne volonté des parents est manifeste, leurs capacités ne sont pas à la hauteur de leurs désirs. C'est particulièrement

---

20. Selon *Population Growth* ..., p. 291, le pourcentage de scolarisation en Afrique a passé en quinze ans (1950-1965) de 8,5 à 25,9 pour le degré inférieur, de 0,7 à 3,6 pour le degré moyen, de 0,1 à 0,3 pour le degré supérieur. — Dans le même volume, p. 333, une évaluation des dépenses faites au Kenya pour l'éducation : pour l'année 1963-1964 le budget de l'enseignement secondaire représente près de quatre fois celui du technique et deux fois celui des écoles d'instituteurs ; cinq ans après, il a augmenté de 237 %, celui du technique ne faisant que doubler et celui des écoles d'instituteurs augmentant de 89 %. — Cf. J.S. FONTAINE, « Two Types of Youth Groups in Kinshasa », dans *Socialisation, the Approach from Social Anthropology*, édit. P. MAYER, A.S.A.8, Londres, 1970, p. 191-213 ; A. SHORTER, *Culture* ... (cité note 16), p. 250-257.

vrai des ruraux nouvellement arrivés ou des travailleurs le plus en peine d'emploi.

Au cours de l'enfance et de l'adolescence, la tâche se fait plus difficile. A un nombre croissant de jeunes viennent à manquer les aptitudes requises pour rester sur les bancs ou le désir d'aller en classe ; il n'y a pas assez d'écoles techniques pour apprendre aux intéressés un métier utile. Voilà ces jeunes livrés au désœuvrement, s'ils n'ont pas la chance de trouver dès ce moment un emploi si faiblement rémunéré soit-il [21]. Avec le début de l'âge adulte, la situation ne s'améliore qu'assez peu ; en 1967, à Kinshasa, 27,3 % des hommes de 20 à 24 ans étaient inactifs : de 10.000 à 15.000 jeunes gens livrés à l'oisiveté, que le vieux proverbe appelle justement « la mère de tous les vices ».

L'initiation sexuelle est extrêmement précoce dans les villes africaines au niveau populaire et les sollicitations se font plus pressantes dans les milieux instables et surpeuplés ; la fanfaronnade de l'âge y ajoute son entraînement. Comme le signale un document des jeunesses chrétiennes de Kinshasa, les « accidents d'amour » ne sont pas rares. Le vol, encouragé par les inégalités économiques entre les riches, étrangers ou autochtones, et les pauvres, sévit à un tel point qu'on court un risque certain à laisser ouvert un local, une maison, une voiture. La violence exerce son prestige sur les jeunes. Hâtons-nous de le dire : ce tableau ne les concerne pas tous, et il a son pendant, plus sombre encore, dans nos pays occidentaux. Les situations en cause n'en sont pas moins graves. Un autre facteur de démoralisation, peut-être l'un des plus pernicieux, c'est l'expérience, vécue en trop de milieux, de la toute-puissance de l'argent et du favoritisme. Elle tend à implanter dans les esprits, les jeunes non exceptés, la persuasion que tous les discours ou consignes de morale ne tiennent pas devant le dur « réalisme » de la vie [22].

---

21. En 1975, les adultes au travail se répartissaient comme suit : illettrés 62,8 % (salaire mensuel moyen de 11.000 Fr. Ivoir.), de formation primaire 22,3 % (salaire de 26.000 Fr.), de formation secondaire 13,2 % (salaire de 61.000 Fr.), universitaires 1,7 % (salaire de 230.000 Fr., soit 21 fois la paie de l'ouvrier illettré) : chiffres de la Côte-d'Ivoire.

22. Un problème à examiner est celui de l'équilibre entre écoles d'« humanités » formant des intellectuels ou des « cols blancs » (employés divers) et les écoles techniques préparant des ouvriers qualifiés et une classe moyenne stable pour les jeunes nations ; les établissements du premier type apparaissent comme relativement surabondants, les autres manifestement trop peu nombreux. Par ailleurs on aimerait être renseigné sur les désirs des jeunes en fait de profession, même si ces désirs ne sont pas réalistes. L'enquête présentée par P. CLÉMENT, dans *Aspects sociaux* ..., p. 489-499, a vieilli, mais reste intéressante ; il en faudrait de plus récentes. Enfin une prospective des besoins d'emplois dans les villes, d'après la forme que prend leur développement, serait de première utilité ; mais elle est rendue difficile par la rapidité des transformations.

Sous le rapport de la moralité les jeunes chrétiens l'emportent-ils sur les autres ? Certains signes permettent de le conjecturer. Reste qu'ils sont, comme tous leurs compagnons, et parfois par l'entremise de ceux-ci, soumis à tous les périls de la ville. Ils ne vivent pas en vase clos, ni les yeux fermés, ni les oreilles bouchées. Et il serait absolument utopique de vouloir les « préserver » en les isolant du milieu. On ne peut que mettre en œuvre tous les moyens qui concourent à former des personnalités chrétiennes vigoureuses, capables de passer par le feu sans (trop) se brûler [23].

2. *Chemins chrétiens pour la jeunesse urbaine*

Il n'existe pas de méthode miraculeuse. Quelque voie qu'on prenne, le cheminement est lent, prend beaucoup de temps ... et n'aboutit pas toujours. On n'en admirera que davantage les efforts déployés par l'apostolat en ce domaine et les réussites obtenues, au lieu de critiquer du dehors d'éventuelles maladresses ou des insuccès. Il suffit d'y avoir un peu réfléchi et d'avoir vu les choses sur place pour se sentir invité à beaucoup de circonspection dans les jugements et les suggestions à formuler ; il s'agit ici d'un des problèmes les plus difficiles de l'apostolat urbain. Indiquons modestement quelques aspects de la tâche entreprise.

a. Le rôle des écoles

En divers milieux il est actuellement assez de mode de décrier les institutions scolaires, dont le fonctionnement requerrait trop de personnel et l'apparence « riche » constituerait un contre-témoignage. Il ne nous est jamais arrivé d'entendre des parents africains se plaindre d'avoir à leur disposition de vastes et bonnes écoles. On connaît même le cas de gouvernements qui, après avoir assumé la direction des écoles créées par les missions, ont voulu dans la suite la remettre à l'Eglise. Certes des questions se posent touchant le caractère des établissements, le genre d'élèves qu'ils accueillent et la composition du corps enseignant. L'école n'en conserve pas moins sa valeur de formation pour la jeunesse urbaine d'Afrique. Il faudrait que la communauté locale, qui en profite pour ses enfants, en porte de plus en plus les charges pédagogiques et économiques et que par ailleurs elle exige de l'Etat, là où elle le peut, un appui efficace. Il faudrait aussi que les parents se montrent souvent plus éclairés et plus fermes pour en-

23. Cf. H. CARRIER, *op. cit.*, p. 233-240, sur les « ruptures d'unité » dans les croyances. A titre d'exemple, l'auteur cite une enquête concernant 350 athées dont les trois quarts ont appartenu à une Eglise. Quant au moment où ils ont quitté celle-ci, la répartition est la suivante : 46 % (des 350) entre 15 et 19 ans. 21,7 % entre 20 et 24 ans, 6,7 % entre 25 et 29 ans.

voyer et maintenir leurs enfants à l'école, même au prix de certains sacrifices, parfois bien lourds. Leur décision engage tout l'avenir.

b. Les groupes de formation humaine

On a déjà abordé ce point de façon générale en parlant des groupes de danse, des chorales, des associations sportives et autres. Beaucoup de ces activités conviennent à la fois aux adultes et aux jeunes, encore qu'il soit parfois opportun de faire droit au désir de ces derniers qui souhaitent se trouver entre eux et par exemple faire de la musique selon leur choix et à leur rythme. Au sein de ces groupements, pas mal de talents culturels peuvent être décelés chez des garçons et des filles qui, selon les normes scolaires habituelles, sont considérés comme peu doués ou trop jeunes. On nous a montré le batteur de tam-tam qui soutenait un ensemble musical : il ne semblait pas avoir plus de dix ans. Des groupes de ce genre peuvent apprendre l'action en équipe, le support mutuel, le sens d'une discipline, toutes vertus humaines utiles. Ils contribuent aussi à faire de la paroisse une réalité humaine attrayante, ce qui est de première importance en des milieux où tant d'isolés cherchent un accrochage.

Plusieurs villes connaissent des groupes qui ont adopté les formules du scoutisme ou des « Xaveri » pour inculquer l'esprit de discipline, l'entraide et le dévouement au bénéfice des personnes en difficulté. De tels groupes participent en certaines circonstances à divers aspects du progrès économique général de leur pays. Selon les milieux d'où proviennent leurs membres, ils réalisent plus ou moins de cohésion et d'unanimité.

Quant aux œuvres d'action proprement chrétienne selon les modèles de l'Action Catholique spécialisée, il semble qu'on n'en rencontre guère.

c. L'effort d'approfondissement spirituel

Il n'est pas nécessaire de reparler, à propos de la jeunesse, de mouvements qui engagent leurs membres, dès un âge peu avancé, en des préoccupations proprement spirituelles. Chacun connaît la Légion de Marie et nous nous sommes étendu sur l'initiative zaïroise des Bilenge. Il suffit de rappeler aussi la pratique plus ou moins développée des récollections et des retraites, essentielles en la matière [24].

Cet effort d'affermissement de la foi, d'insertion de l'esprit chrétien dans la vie quotidienne, de développement du zèle apostolique, a commencé de porter des fruits, et parfois des plus beaux.

---

24. Sur la maturation du sentiment religieux, cf. H. CARRIER, *op. cit.*, p. 262-265.

Le jour de l'an 1977 le Cardinal Malula faisait allusion à des personnes récemment défuntes auxquelles on peut appliquer, avec les réserves d'usage, le qualificatif de saintes. Parmi elles, une jeune zaïroise sur laquelle a été publiée une brochure significative.

IX. — LA TENTATION DES ÉGLISES INDÉPENDANTES

Au début d'une après-midi de dimanche, à Lagos, l'auteur de ces pages sacrifiait à une coutume africaine bien établie quand il fut tiré de son repos par de sonores invocations rythmées : Alleluiaya ... alleluiaya ... C'étaient les membres d'une église indépendante qui accomplissaient leurs dévotions récurrentes. Deux jours après, se rendant en minibus public à Ibadan, il pouvait lire, sur la vitre arrière du véhicule précédant le sien, *God is my hope*, avec la référence biblique ; un peu plus tard, à ses côtés, un jeune homme commençait un discours de propagande religieuse à l'intention des passagers ; il s'ensuivait du reste, après quelques minutes d'audition passive, une chaude discussion entre jeunes Africains. Le propagandiste en question distribuait des feuillets présentant son Eglise et qui avaient été imprimés aux Etats-Unis.

Quiconque visite Kinshasa ne peut manquer de rencontrer les temples et les écoles du kibanguisme, pour ne citer que ce groupe. Ainsi appelé du nom de son fondateur Simon Kibangu, et maintenant reconnu par l'état zaïrois après avoir été prohibé par la puissance coloniale, il s'est organisé de façon stable ; il a ses règlements, ses sanctuaires, ses établissements d'instruction ; aux jours de fête ses groupes de jeunesse défilent comme ceux de toute autre église. Consécration ultérieure : l'Eglise kibanguiste a été admise, après pas mal de discussions et certaines clarifications, à faire partie du Conseil Œcuménique des Eglises, dont on sait, il est vrai, la souplesse dogmatique. Aux yeux de pas mal de Zaïrois elle offre le modèle d'un christianisme inculturé ; la façon dont ses membres organisent leur liturgie et composent leurs chants est assez significative ; pour nous elle est éclairante.

Les « Notes pastorales » du diocèse de Kinshasa, au début de 1977, reconnaissaient que dans la ville les sectes sont un peu partout ; elles relevaient qu'en certaines de leurs communautés de soi-disant prêtres célèbrent des simulacres d'eucharisties.

Quand nous résidions à Bujumbura, nous avons pu être témoin de l'engouement que suscitait, même parmi certains catholiques, un leader d'allégeance protestante, apôtre des « guérisons par la foi » (*faith-healing*), et de la perplexité que son action inspirait au clergé des Eglises établies classiques.

Toutefois c'est au Kenya que les sectes, désignées maintenant par l'appellation plus respectueuse d'« Eglises indépendantes », semblent fleurir davantage ; c'est également ce pays qui nous livre sur leur développement les renseignements les plus complets et les plus systématiques, dans un volume de D.B. Barrett et de trois de ses collaborateurs, *Kenya Churches Handbook* [25]. C'est donc au cas du Kenya et de Nairobi que nous pouvons nous arrêter dans les meilleures conditions d'information.

1. *La prolifération et les succès des Eglises indépendantes*

Le volume cité fournit un relevé aussi complet que possible des « Eglises » présentes au Kenya. Leur constellation, mises à part les « grandes » confessions, comprend près de deux cents groupes aux noms les plus divers.

Leur importance est tout aussi variée : telle Eglise enregistre 150.000 membres, telle autre n'en compte que quelques centaines. La dimension des communautés locales n'est pas moins variable. Si la moyenne s'établit pour l'Eglise catholique à un millier de personnes et se situe vers 200 pour les protestants, elle oscille entre ces deux chiffres pour les Eglises indépendantes. Voici des précisions : 1.998.000 catholiques en 1900 communautés ; 1.698.000 protestants en 9600 communautés ; 1.694.000 indépendants en 5650 communautés. Encore ces chiffres sont-ils affectés d'un caractère approximatif, car ni la notion de « membre » ni celle de « communauté » ne s'entendent de la même façon dans tous les cas. Il en ressort toutefois que les Eglises indépendantes rassemblent à peu près le tiers des « chrétiens » du Kenya, même sans compter les groupes erratiques qui échappent aux recensements et ne sont même pas connus des organismes officiels.

Beaucoup de ces sectes sont nées par voie de scission d'avec une Eglise. Depuis 1914 on a compté plus de cent cinquante de ces séparations. C'est ainsi qu'autour de 1950 les protestants ont perdu près de la moitié de leurs effectifs ; les anglicans, entre 1948 et 1972, sont tombés de 11 à 6 % de la population. S'il s'est produit moins de schismes à partir de l'Eglise catholique, l'un d'entre eux a cependant donné origine à la Maria Legio, qui déclare 150.000 membres. Quoique dérivant des grandes Eglises, les sectes sont loin de ne comprendre que des chrétiens. Pour la Maria Legio, par exemple, on estime à un dixième des adhérents le nombre d'anciens « bons »

25. D.B. BARRETT, G.K. MAMBO, J. MCLAUGHLIN, M.J. MCVEIGH, *Kenya Churches Handbook*. The Development of Kenyan Christianity 1498-1973, Kisumu, Evang. Publishing House, P.O. Box 969, 1973, 352 p., cartes et nombreuses illustrations (cf. *NRT*, 1978, 111).

catholiques, à un dixième également celui des protestants ; 40 % seraient d'anciens « mauvais » catholiques ou catéchumènes et 40 % viendraient du paganisme.

La tendance que dénotent de telles ruptures, dans le temps même où les grandes confessions chrétiennes cherchent à se rapprocher, mérite une sérieuse attention. Un auteur, protestant il est vrai, écrit dans l'ouvrage déjà mentionné : « The african christian soil is still fertile for divisions. » Malgré l'optimisme des observateurs qui préfèrent voir dans ce phénomène un libre jeu de la variété des charismes, le caractère anarchique de certaines croyances et de certaines pratiques suffit à justifier l'inquiétude.

2. *Analyse de la tendance séparatiste*

a. Qui se sépare et pourquoi ?

La plupart du temps les Eglises indépendantes ne sont pas fondées par des théologiens ni même par des clercs, mais plutôt par des gens simples, préoccupés de rites, de guérisons par la foi, etc. Il en est qui font preuve de désintéressement et d'une réelle vie intérieure, d'autres mêlent le service de leur mission et la recherche de leurs intérêts ; chez tel ou tel apparaît le désir d'une « irrealistic and almost irresponsible splendour » (*op.cit.*, p. 120).

Le courant de fond qui les porte, c'est la prise de conscience de l'africanité et la confiance en ses ressources, ainsi que l'espoir de raviver, dans le domaine religieux comme ailleurs, l'originalité et les richesses de la culture locale. Ils sentent d'ailleurs celle-ci comme plus proche de l'Ancien Testament que du Nouveau. Comme l'Ancien Testament, ils tendent à unir selon le même angle de vision les dons spirituels et les bénédictions terrestres, l'infidélité et le malheur. Cette tendance synthétique amène en plus d'un cas une confusion entre le religieux et le politique. Elle rencontre chez certains Etats la volonté toujours plus ou moins manifeste de contrôler les mouvements populaires et parfois elle sert cette volonté : « Political leaders have seemed, to some Church leaders, to have more authority in human affairs than the Lord Jesus-Christ Himself » (*ibid.*). D'autres fois, au contraire, les sectes prennent leurs distances à l'égard du pouvoir établi, critiquent son action ou s'y opposent. C'est bien pourquoi les gouvernements se montrent vigilants à leur endroit ; il arrive que, pour user du langage des indépendants, ils « persécutent les prophètes ».

De ceux-ci il est impossible de définir le caractère et le rôle exacts ; souvent eux-mêmes ne s'expriment pas clairement ; on relève d'ailleurs parfois un large écart entre la modestie personnelle de certains initiateurs et les titres que leur attribuent des disciples

enthousiastes : « Ils m'appellent Fils de Dieu, avouait un fondateur. Ils doivent savoir ce qu'ils disent ».

b. Les diverses espèces d'Eglises indépendantes

Avec le *Kenya Churches Handbook* on peut distinguer quatre types de groupements. Les premiers sont appelés « séparatistes ». Leur naissance et leur constitution résultent principalement, en effet, d'affrontements puis de ruptures avec les Eglises préexistantes et surtout avec tel de leurs chefs, car ici le coefficient personnel joue un grand rôle.

D'autres méritent le nom de « nationalistes ». Ce à quoi le fondateur et les premiers adeptes ont réagi davantage, c'est le poids d'une « colonisation » étendue, remarquent-ils, à la vie spirituelle, notamment dans le domaine religieux et éducatif. Ainsi le christianisme dédaigne ou réprouve certains usages traditionnels en Afrique et qu'atteste cependant l'Ancien Testament, comme la circoncision ou la polygamie ; sa liturgie sobre et relativement dépouillée laisse insatisfait le tempérament africain. En réaction beaucoup de groupes ont adopté le baptême par immersion, les séances de prière où l'expressivité et l'émotivité sont survoltées, les habillements rituels compliqués et bariolés ; ils affectionnent les titres ronflants, les hiérarchies majestueuses : le chef de la Maria Legio se fait appeler le Saint Père.

Ces remarques soulignent déjà des motivations religieuses qui relèvent du sentiment. Quand les Eglises mettent un très fort accent sur l'expérience ressentie du salut et sur l'effusion de l'Esprit, elles peuvent être appelées « revivalistes » ou « pentecostales ». En fait, celles qu'on range dans ce troisième groupe doivent beaucoup, dans leur élan global, à la tendance « piétiste » du méthodisme, une fois celle-ci poussée jusqu'à ses formes les plus extrêmes.

Enfin, quand l'effusion de l'Esprit (signalée notamment par le don des langues) est le centre de toute l'activité, on parle des Eglises « de l'Esprit », menées par des chefs qu'on qualifie de façon significative comme gratifiés de « songes » (*dreamers*) ou prophètes. Le caractère charismatique et prophétique des chefs n'est d'ailleurs complètement absent d'aucune des Eglises indépendantes.

Les analystes les plus bienveillants parlent d'une « variété » où parfois ils voient une « richesse » ; les plus pessimistes dénoncent en revanche une « confusion » dommageable.

Certaines des Eglises en question ont elles-mêmes jugé que l'émiettement leur enlève beaucoup de valeur convaincante et de force pratique. Aussi constate-t-on divers efforts tentés pour raccrocher plusieurs Eglises les unes aux autres : de la fragmentation, le balancier revient ainsi vers la fédération : au Kenya une quinzaine

d'Eglises ont constitué entre elles une association. En divers pays, ces Eglises séparées se retournent vers l'Eglise-mère ou vers le Conseil Œcuménique des Eglises, pour obtenir un appui de sympathie, d'aide et même d'association, toujours cependant selon des liens fort lâches.

Si l'on tente d'assigner un commun dénominateur à toutes les recherches et aspirations de ces Eglises, ne le trouverait-on pas dans une certaine attente messianique ? Certes il est des cas auxquels cette formule ne s'applique guère, comme le note l'analyse kenyane. L'expression traduit pourtant ce qui est au fond de beaucoup de mentalités. Les populations africaines, jadis écrasées par l'esclavage, puis réduites, sous l'autorité des colonisateurs étrangers, à une position de lourde infériorité, soupirent vers la liberté, la fraternité, la richesse, le bonheur. Tels chants kibanguistes sont caractéristiques à cet égard [26]. Ils ne sont pas les seuls. Dernier prolongement des sentiments qu'exhalaient déjà les negro-spirituals.

3. *L'Eglise urbaine devant les tendances séparatistes*

Comme on l'a dit, l'Eglise catholique a moins souffert des tendances séparatistes que les protestants et même les anglicans. Ce fait a tenu sans doute au caractère plus organisé des structures, à la forme plus définie des dogmes : ces éléments de solidité, qui sont d'ailleurs minés en bien des endroits, peuvent-ils suffire comme digue ? En tout cas ils ne suffisent pas pour exercer une contre-action.

On n'énonce qu'une banalité, mais une banalité utile à rappeler, quand on dit que s'ils nous quittent, ces chrétiens que nous perdons, c'est qu'ils ne sont pas satisfaits chez nous. De ce mécontentement on essaiera de préciser les raisons, valables ou non.

Un premier sujet d'insatisfaction tient à certaines exigences inhérentes à la profession chrétienne et auxquelles les Africains en cause refusent de se soumettre. S'ils souhaitent pratiquer le prémariage à l'essai, la polygamie, le recours aux superstitions, il n'est pas possible, bien entendu, de les satisfaire en levant des exclusives liées à l'essentiel de l'éthique chrétienne. Mais la situation est déjà moins claire lorsqu'il s'agit par exemple de certaines marques de respect — de culte religieux ? — s'adressant aux ancêtres. Sur ce point et plusieurs autres est encore requise une sérieuse étude du bien-fondé de certaines prohibitions ecclésiastiques et de l'opportunité de leur maintien.

---

26. Cf. *Devant les sectes non chrétiennes,* 31e Semaine de Missiologie de Louvain, Bruxelles, 1961. L'Afrique fait l'objet de plusieurs contributions, dont une de l'auteur de ces pages sur les thèmes des chants kibanguistes.

Un autre genre de frustrations, dont l'analyse est particulièrement éclairante, est relatif à des aspirations personnelles que les communautés, dans leur forme actuelle, ne semblent pas rencontrer. Pour déceler ces aspirations, on examinera ce que les sectes se donnent comme idées, comportements et rites ; tout cela répond à l'élan spontané des fondateurs et se trouve accepté d'instinct, voire ultérieurement complété, par leurs adeptes. Il semble possible de cerner quelques-unes de ces formes caractéristiques.

Au niveau des convictions, il s'agit de l'attachement à la famille, en particulier aux défunts, et plus précisément de la vénération vouée aux ancêtres. Il est certain que l'exercice de cette « piété » familiale mérite d'être respecté et « baptisé » dans de justes perspectives. Dans les communautés catholiques bien organisées les veillées funéraires connaissent un succès significatif, mais il faut élaborer une doctrine qui soutienne et enrichisse l'habitude.

Sur le plan des comportements, on croit pouvoir relever deux notes : la personnalisation des rapports, favorisée notamment par les dimensions restreintes de beaucoup des groupes en question, et la relation directe avec les chefs. Ici se trouvent confirmées nos réflexions antérieures sur l'organisation des communautés catholiques urbaines, avec les subdivisions de la paroisse en unités plus petites, et sur l'action des animateurs en contact immédiat avec la base.

Quant à l'atmosphère psychologique développée au sein des Eglises dissidentes, les relations vécues au sein des groupes favorisent des liens plus « sentis » entre les membres. Assurément certaines mises en jeu de l'affectivité ne sont pas sans danger, comme l'ont montré, jusque dans l'Eglise catholique, certains excès du mouvement Jamaa. Cela n'empêche pas de nous demander si dans nos assemblées chrétiennes le sentiment légitime de fraternité trouve assez d'occasions de s'exprimer. On formulerait des remarques analogues en ce qui concerne le tonus général de la piété individuelle et des cérémonies collectives, lequel, dans les Eglises indépendantes, déborde parfois le rôle à départir à l'émotivité dans la religion.

La satisfaction offerte à l'affectivité s'accompagne du jeu que ménagent à la spontanéité les réunions et célébrations des indépendants. L'initiative qu'y prennent les individus — et qu'on attribue facilement à une motion de l'Esprit — correspond à un désir de participation active, résultat et source tout ensemble d'une conviction approfondie. De ce point de vue, c'est une aspiration réelle que rencontre l'effort actuellement déployé dans les communautés catholiques pour associer le plus possible de paroissiens au plus grand nombre possible d'actions liturgiques.

Parmi les activités rituelles des sectes, il faut noter la fréquence de celles qui concernent les circonstances concrètes de l'existence

et les nécessités quotidiennes. Ainsi s'expliquent notamment la faveur dont jouit la « faith-healing », la pratique des rites de bénédiction, l'usage des objets destinés à écarter toutes sortes de périls. Une réflexion sur cette donnée peut inspirer les missionnaires occidentaux et les responsables locaux formés plus ou moins à leur image — les uns et les autres sont habitués à une pratique religieuse relativement dépouillée, et que certains critiques voudraient « purifier » encore davantage. Il s'agit de comprendre et de satisfaire, avec un sens délicat des limites à marquer et des discernements à opérer, la demande de sacramentaux comme les bénédictions, de la part des chrétiens africains, et leur goût de certaines formes cérémonielles. Ne rejoindront-ils pas ainsi la tradition des âges de foi médiévaux ? Bien plus, ils prendront part de la sorte à la juste revalorisation de la « religion populaire » si éloquemment prônée aujourd'hui.

Autre caractéristique à relever : les sectes sont entièrement dirigées par des Africains. Bien sûr ce fait mène souvent à un particularisme ou à un esprit de ghetto tout à fait opposé à la « catholicité ». De cet excès même nous avons à tirer un avertissement qui engage à remettre aux Africains la conduite des communautés locales, sans pour cela les encourager à perdre le sens de l'universel.

Un dernier trait : le rôle considérable joué par les femmes dans les mouvements étudiés. Plusieurs furent fondatrices ; d'autres ont rempli ou remplissent d'importantes fonctions de direction. Elles semblent par ailleurs particulièrement disposées aux dons dits « charismatiques », si hautement prisés. On dirait volontiers que les sectes cèdent assez peu à la tentation du « masculinisme ». Pour nous, il ne saurait évidemment être question de pratiquer une surenchère en ce sens. On entend cependant noter les possibilités ouvertes à l'Eglise d'Afrique, qui d'ailleurs confie déjà aux femmes pas mal d'activités responsables.

Une étude complète devrait considérer encore les thèmes des prières et des chants dans les sectes. Ne peuvent-ils, moyennant rectification, nous aider parfois à formuler le « messianisme » chrétien ? Des recherches consacrées à ce sujet — il en existe encore trop peu — contribueraient, au niveau qui leur convient, à « africaniser » l'expression du christianisme en Afrique, et en particulier dans les villes.

CONCLUSION

Les questions abordées en ces pages sont multiples, vastes et complexes. On ne pouvait songer à les exposer sous tous leurs

aspects. Moins encore à fournir chaque fois la réponse, que du reste personne ne semble posséder. Heureux si l'on a réussi à faire partager le sentiment de leur urgence. Parmi les autres sentiments que nous laissent nos plus récents contacts avec l'Afrique urbaine, le premier est indubitablement d'admiration pour le nombre, l'ampleur et la vitalité des chrétientés urbaines, au progrès desquelles se dévouent ensemble les évangélisateurs autochtones et étrangers : tant de croyants, tant de témoins... Une autre impression est quasiment de vertige devant les dimensions, les rythmes, les problèmes de ces creusets d'humanité d'où l'Afrique devra tirer les principaux artisans de ses nouveaux destins. Le troisième sentiment, c'est celui de la nécessité croissante de renforts en personnel et de décisions créatrices en face des problèmes nouveaux. Les communautés urbaines d'Afrique trouveront-elles — et surtout, trouveront-elles *en elles-mêmes* — les inspirations adéquates et plus encore les effectifs de prêtres, de religieux, de religieuses et de laïcs qui en feront définitivement des communautés adultes ? De cette relève et de ce renforcement attendus, on n'a pu parler ici. On tient pourtant à dire qu'ils constituent, et pour une échéance assez proche, la chance suprême de réussite de l'apostolat dans les grandes cités africaines.

I 00187 Roma
Piazza della Pilotta, 4

J. MASSON, S.J.
Université Grégorienne

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Population et mouvements de population : *Migration,* édit. J.E. JACKSON, Cambridge, 1969 (avec un chapitre de J. GUGLER sur l'Afrique subsaharienne) ; W. PETERSEN, *Population,* Londres, 1969² (ouvrage sérieux ; les exemples concernent l'Occident) ; *Population Growth and Economic Development in Africa,* édit. S.H. OMINDE et C.N. EJIOGU, Londres, 1972 (53 contributions, parmi lesquelles : Nigeria, Tanzanie, Tropical Africa) ; *Demography and Tropical Africa,* édit. W. BRASS, Princeton, 1968 (chapitres sur Zaïre et Nigeria ; statistiques anciennes).

Concentration urbaine : *The City in Newly Developing Countries,* édit. G. BREESE, New Jersey, 1969 ; M. SANTOS, *Les villes du Tiers Monde,* Paris, 1971 ; M. CASTELLS, *La Question urbaine,* Paris, 1972 ; *Urban Anthropology,* édit. A. SOUTHALL, Oxford, 1973 (chapitre sur les Yoruba ; bibliographie sur Ibadan) ; T. CHANDLER et G. FOX, *3000 Years of Urban Growth,* New York, 1974.

Urbanisation en Afrique : *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara,* édit. D. FORDE, Paris, 1956 ; J. DENIS, *Le phénomène urbain en Afrique Centrale,* Bruxelles, 1958 (beaucoup sur le Zaïre) ; P. VERHAEGEN, *L'Urbanisation en Afrique Noire,* Bruxelles, 1962 ; N. ORAM, *Towns in Africa,* Londres, 1965 ; *The City in Modern Africa,* édit. H. MINER, New York, 1967 ; W.A. HANCE, *Population, Migration and Urbani-*

sation in Africa, New York, 1970 (notamment Abidjan, Lagos, Nairobi) ; *Town and Country in Central and Eastern Africa,* édit. D. PARKIN, Londres, 1975.

L'Eglise devant les masses urbaines : *Urbanisation et problèmes religieux,* Louvain, 1966 (collectif, contenant p.ex. L. DINGEMANS et J. REMY, « La communauté paroissiale et la mobilité des pratiquants » ; Fr. HOUTART, « Sociologie de la paroisse comme assemblée eucharistique ») ; *Masses urbaines et Missions,* 26e Semaine de Missiologie de Louvain, Bruxelles, 1956 (p.ex. R. MOLS, « L'évolution démographique des villes en pays de mission » ; P. RUMMELHARDT, « L'Eglise et les masses urbaines en A.O.F. et au Togo » ; P. DE SCHAETZEN, « Un grand centre aux multiples cités : Léopoldville [Kinshasa] » ; J. MASSON, « Sauverons-nous les chrétiens urbains ? ») ; H. CARRIER, *Psychosociologie de l'appartenance religieuse,* Rome, 1960 (spéc. la 3e partie). Ces trois volumes renvoient à quantité d'autres études. — Les travaux de Le Bras, Boulard, Chelini et d'autres portent sur des situations de l'Occident, mais peuvent être utiles de façon « latérale ».

En Afrique : R. DENIEL, *Religions dans la ville. Croyances et changements sociaux à Abidjan* et autres publications sur l'Afrique Occidentale, plus particulièrement Abidjan ; cf. p.ex. *Religions et changements sociaux. Enquêtes en milieu urbain d'Afrique noire,* dans *Rech. Sc. Rel.* 63 (1975) 63-82.

Etudes plus localisées (impossible de citer un grand nombre de documents miméographiés que nous avons utilisés ; signalons l'utilité des cartes existantes, les unes très bonnes, d'autres rudimentaires, qui situent les églises et autres centres religieux sur l'aire des villes) :

— Sur Abidjan : *Rapport sur le plan d'Abidjan,* Atlas Côte d'Ivoire, 1959 ; *Rapport d'activité* 1975 de l'INADES ; *Partir pour la ville ?* (excellente livraison d'*Agripromo*) et diverses publications de l'INADES ; Institut Supérieur de Sciences religieuses, *Organisation et programme ; L'animateur et son équipe,* et autres publications du Diocèse d'Abidjan.

— Sur Lagos : B.A. WILLIAMS et A.H. WALSH, *Urban Government for Lagos,* New York, 1966.

— Sur Kinshasa : *Atlas de Kinshasa,* Kinshasa, 1975 ; E. CAPELLE, *La Cité indigène de Léopoldville,* Elisabethville, 1947 ; L. DE SAINT MOULIN, *Unité et diversité des zones urbaines de Kinshasa,* dans *Rev. Intern. des Sciences du développement,* 1970 ; ID., *Esquisse sociologique de Kinshasa,* dans *Congo-Afrique,* n° 36 (juin-juill. 1969) 309-317 ; et autres articles (l'A. est un des principaux réalisateurs de la carte de Kinshasa la plus utilisée) ; K.N. MATONDO, *A l'assaut de l'Himalaya,* Kinshasa, 1976 ; ID., *Deviens animateur des Bilenge, ibidem,* 1975 ; Cardinal MALULA, *L'Eglise de Dieu qui est à Kinshasa vous parle,* 1976.

— Sur Nairobi : W.T.W. MORGAN, *Nairobi, City and Region,* Londres, 1967 ; *Kenya Churches Handbook,* édit. D.B. BARRETT, Kisumu, 1973.

— Sur Daressalaam : *Dar-es-Salam, City, Port and Region,* Daressalaam, 1970 ; divers rapports catholiques, baptistes, etc.